Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

Herausgeber: Union syndicale suisse

Band: 5 (1913)

Heft: 1

Artikel: Le mouvement syndical suisse en 1911 [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-382957

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE SYNDICALE

~~~~~~

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

| Paraît une fois par mois | Rédaction : Secrétariat de l'Union suisse des | s Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne | Abonnement: 3 fr. par ai |
|---|---|--|--------------------------------|
| SOM N 1. Le mouvement syndical suisse et 2. Courants réactionnaires et protes 3. Un contrat de travail dans l'ind 4. L'assurance ouvrière pour l'orga- coopérative | ction du travail | 5. La nécessité du socialisme 6. Espérances en l'avenir 7. La convention internationale sur l'in dans l'industrie pour les femmes 8. La guerre des Balkans et le comme | nterdiction du travail de nuit |

Le mouvement syndical suisse en 1911.

V.

Mouvements de salaire.

Dans la première partie de notre rapport (voir nº 6 de la R.S.), nous avons déjà rendu attentifs nos lecteurs sur le fait qu'en général le commerce et l'industrie ont fait de bonnes affaires en 1911.

Si notre société formait une unité harmonieuse, elle se trouverait dominée par les mêmes intérêts généraux et chacun pourrait se réjouir de la prospérité de l'industrie et du commerce en 1911.

Malheureusement, il n'en est pas ainsi en réalité. Deux grands groupements opposés se trouvent face à face sur le domaine économique entourés d'un certain nombre de groupes intermédiaires qu'on ne peut, en ce moment, compter ni avec les riches ni avec les pauvres.

Ceux qui nous intéressent ici, ce sont les propriétaires des moyens de production (capitalistes, entrepreneurs, etc.) et les dépossédés (prolétaires, ouvriers manuels, intellectuels salariés).

Les premiers empochent la part léonine, pendant que les salariés doivent pour ainsi dire arracher aux patrons ou aux capitalistes leur part au produit du travail. La plupart du temps, l'ouvrier est obligé d'entrer en lutte, du moins d'en menacer, s'il veut obtenir une part dépassant tant soit peu le minimum indispensable à son existence.

Nous savons bien que, dans certaines branches industrielles, les salariés ne sont pas obligés de prendre part à la lutte économique, parce que les entrepreneurs leur accordent volontairement (en apparence) ce que d'autres camarades ont dû arracher au patronat par la lutte. Dès que l'on envisage la situation générale de la classe ouvrière, on arrivera à cette conclusion que la situation économique et sociale des ouvriers dépend bien moins des services qu'ils rendent à la société que des forces dont ils disposent pour faire valoir leurs revendications et pour faire respecter leur droit et leur volonté.

C'est de la théorie, dirons certains camarades. Soit, mais elle correspond à la réalité. Voici deux exemples comme preuves:

« Dans une de nos principales villes, les peintres occupés à la décoration des murs, des plafonds ou des façades des maisons ou à peindre les meubles, les voitures ou d'autres objets, travaillent pendant 9 heures par jour (8 heures le samedi) pour un salaire variant entre 7 et 8 francs pour 9 heures de travail.

Les ouvriers typographes de la même ville composent et impriment les journaux, rapports ou autres publications de tous genres et ils touchent un salaire variant entre 7 et 8 fr. 50 pour 8 heures 3/4 de travail par jour.»

Ce sont là des salaires qui paraissent convenables en proportion des salaires touchés par les ouvriers maçons et terrassiers, les boulangers ou les ouvrières occupées dans l'industrie textile.

Cependant si l'on tient compte des dangers et des fatigues du travail, des prix des vivres et des loyers, surtout en se rappelant le fait qu'un ouvrier peintre ne peut guère travailler plus de 250 jours par année, on ne contestera pas que les salaires indiqués représentent tout juste ce qu'il faut à un ouvrier pour vivre convenablement

Seulement nos ouvriers boulangers, chargés de préparer du pain pour tout le monde, travaillant généralement 11 à 12 heures, réparties à moitié sur le jour et à moitié sur la nuit (puis 4 à 5 heures le dimanche), touchent un salaire variant entre 32 et 36 francs par semaine (y compris pension et logement, ou 5 à 6 francs par jour.

Comment s'arrangeront les maçons et terrassiers occupés à la construction des bâtiments ou aux travaux de canalisation? Ils travaillent 10 à 11 heures par jour pour un salaire variant de 4 fr. 50 à 6 francs. Ces travailleurs aussi subissent le chômage. Et si leur travail est moins dangereux pour la santé que celui des peintres, il est en échange plus pénible.

Que prouvent ces temples auxquels on pourrait

en ajouter d'autres tant qu'on en voudrait?

Îls prouvent que la situation économique et les conditions de travail dépendent en premier lieu de la puissance de l'organisation syndicale des ouvriers et en second lieu seulement de la capacité physique ou technique de ces derniers, pendant que l'utilité du travail au point de vue social ne joue qu'un rôle très secondaire, tant que la concurrence entre travailleurs est aussi forte qu'elle ne l'est aujourd'hui.

C'est là le secret de la valeur de l'organisation

syndicale.

Sans contester en quoi que ce soit la valeur sociale du travail des ouvriers peintres ou des ouvriers typographes, nous sommes certains cependant que, si la société se trouvait placée devant l'alternative de choisir entre le travail de ces ouvriers et celui des maçons et des boulangers, elle éprouverait certainement un besoin plus urgent pour les produits du travail de ces derniers que

pour celui des premiers.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur le tableau statistique concernant le mouvement des membres (voir nº 6 de la R. S.) pour avoir une explication de ce phénomène. On trouvera que parmi les ouvriers peintres 60 à 70 % de la totalité sont syndiqués, pour les typographes la proportion des syndiqués dépasse 90 %. Par contre, pour les maçons et pour les boulangers la proportion des syndiqués ne dépasse guère 15 %, même dans les villes.

Si l'on étend l'exemple aux lithographes et aux ouvriers de l'industrie textile, on constatera le même phénomène. On voit que les ouvriers, s'ils veulent conquérir et maintenir une meilleure situation dans ce monde, doivent commencer par se syndiquer. C'est une vérité déjà connue, mais il est bon d'apporter de temps à autre de nouvelles preuves en sa faveur.

Sans doute, l'organisation, à elle seule, ne suffit pas encore, pas même quand elle dispose d'une forte caisse, d'institutions de secours et d'une ad-

ministration fonctionnant à souhait.

Les ouvriers qui adhèrent au syndicat, le font en premier lieu pour se garantir de meilleurs conditions de travail; ils attendent du comité du syndicat ou de la direction d'une fédération syndi-

cale qu'il soit agi surtout dans ce sens.

La valeur d'un syndicat est généralement jugée d'après les résultats obtenus sur le domaine de l'amélioration des conditions de travail. Et ce ne sont pas seulement les membres du syndicat qui se placent à ce point de vue pour se rendre compte de la valeur de l'organisation, les ouvriers non syndiqués procèdent de la même façon. C'est ce que les patrons savent très bien. Voilà pourquoi ils opposent souvent une résistance acharnée à des

revendications même secondaires, lorsque ces dernières sont formulées par des travailleurs syndiqués, pour offrir à la suite comme concessions volontaires aux non-syndiqués ce que les ouvriers organisés ont dû leur arracher par la lutte.

Ces faits que tous les syndicats voient se produire, même plusieurs fois dans le courant d'une année, devraient suffire pour décider les comités de syndicats et surtout les comités centraux des fédérations à enregistrer consciencieusement les mouvements de salaire, leur cause, leur extension, leur marche et leurs résultats, cela aussi régulièrement qu'ils enregistrent le mouvement financier, soit les recettes et dépenses de la caisse syndicale.

Malheureusement cela ne se fait que dans quelques-unes de nos fédérations syndicales. En ce moment nous ne comptons dans l'Union syndicale que cinq ou six fédérations qui publient régulièrement un rapport de gestion imprimé contenant des renseignements précis sur les mouvements de salaire soutenus par la fédération pendant la période du rapport. D'autres se bornent à nous fournir quelques indications sur les événements les plus importants et un certain nombre de fédérations ne publient rien du tout sur les mouvements de salaire.

Heureusement nous avons réussi à avoir les informations indispensables pour pouvoir établir, par des tableaux statistiques, quelques comparaisons sur les mouvements de salaire, soutenus par les fédérations affiliées à notre Union syndicale. Ces tableaux permettront au lecteur de s'orienter, pour autant que des chiffres peuvent permettre une orientation.

Le tableau a nous permet de constater que ce sont les fédérations des ouvriers sur métaux et des ouvriers sur bois qui avaient à enregistrer le plus grand nombre de mouvements de salaire pour l'année 1911. Il n'y a là rien d'extraordinaire, puisque ce sont deux fédérations qui, avec celle des ouvriers de l'industrie horlogère, réunissent le plus grand nombre d'adhérents.

D'ailleurs, les fédérations des travailleurs de l'industrie textile et de l'alimentation ont également soutenu un nombre considérable de mouve-

ments de salaire.

Quant à l'extension des mouvements (le nombre des localités ou celui des établissements atteints et le nombre des ouvriers engagés aux mouvements), la fédération des peintres et plâtriers vient cette fois-ci immédiatement après celle des ouvriers sur métaux. Ce phénomène s'explique par le fait que la fédération des peintres et plâtriers a eu un mouvement général pour la question du tarif national. Quant aux fédérations des ouvriers sur métaux, des ouvriers sur bois et celle des travailleurs de l'industrie textile, les nombreuses branches professionnelles réunies dans ces fédé-

Comparaison des chiffres concernant les mouvements de salaire, grèves et lock-outs soutenus, évent. supportées par les fédérations syndicales suisses en 1911.

| Tab. a. | Montre des Nombre des participants i | | | | | | | | Mouv. sans interruption du travail | | n Grèves | | Lock-outs | | perdues 1 ou lock-o | Somme versés pa ces gr | |
|--|--------------------------------------|---|------------------|--------------|--|-------------------|----------------|-----------|--|----------------|-----------------|--------|--------------|-----------|------------------------|--|---------------------------------|
| Fédérations | | | Eta | | | N 4.5 | sy | ndiqu | és | | P | | P | | P | 1000 | tota ir la ièves |
| recerations | C | Localités | blis | Ouvriers | Ouvrières | Total | 0 | 0u | | Nor | Participants | Nor | Participants | Nombre | Participants | tal des joi r suite de ls, secouru řédérations | le de fédér et le |
| | Cas | lité | sem | rier | ière | tal | Ouvriers | Ouvrières | Total | Nombre | ipa | Nombre | ipa | nbr | ipa | de g | Srcours arion po ock-outs |
| | | Š | Etablissements | Vá | S | | ers | res | T. | 9 | nts | 9 | nts | 0 | nts | des journées suite de grèves secoururs par érations | s-cours ion pour k-outs |
| | | | | | | | | | | | | | | İ | | | 12.50 |
| 1. Relieurs | 6 | 9 | 16 | 136 | 45 | 181 | 86 | 30 | 116 | 4 | 107 | 2 | 74 | | _ | 48 | 123 |
| 2. Coiffeurs | 1 8 6 1 53 | $\begin{array}{c} 2 \\ 12 \\ 7 \end{array}$ | 20 | 22 | _ | 22 | 16 | _ | 16 | 1 | 22 | - | _ | - | _ | _ | _ |
| 3. Ouvr.d. communes et d.l'Etat | 8 | 12 | 24 45 | 3,005 | 135 | | | 71 | | 8 3 | 3,140 | | _ | - | - | | |
| 4. Ouvriers du transport 5. Ouv. auxiliaires d. arts graph. | 1 | 1 | 40 | 233 350 | $\begin{array}{c} 17 \\ 160 \end{array}$ | $\frac{250}{510}$ | | | 208 282 | 5 1 | 196 510 | | 38 | 1 | 16 | 175 | 559 |
| 6. Ouvriers sur bois | 53 | 73 | 369 | | | 3,372 | | | 2,962 | 32 | 2,511 | | 821 | 1 | 40 | 15,705 | 77,019 |
| 7. Chapeliers | 1 | 1 | 1 | 6 | _ | 6 | 6 | | 6 | 1 | 6 | _ | _ | _ | _ | - | - 1,010 |
| 8. Ouvriers de l'Alimentation. | 34 22 | | 98 | | | 874 | 635 | | 780 | | | | 45 | 2 | 33 | | 4,721 |
| 9. Ouvriers sur cuir | 22 | 22 | 512 | | 297 | 1,493 | 572 | | 622 | 19 | 1,469 | 3 | 24 | - | _ | 756 | 1,767 |
| 10. Lithographes | $\frac{1}{6}$ | 21 62 | 110 | 735 5,363 | _ | 735 | 690 | _ | 690 | 1 | 735 | _ | 050 | - | - | | 2 000 |
| 11. Peintres et plâtriers 12. Ouvriers sur métaux | | 64 | 1571 | 12.051 | | 5.363 12,051 | 4,883 7,305 | | 4,883 7,305 | 2 95 | 5,105 11,348 | 11 | 258 703 | | | 494 4,004 | 3,002 8,067 |
| 13. Tailleurs d'habits | 24 | 24 | 109 | | 4 | 619 | 563 | 4 | 567 | 19 | 363 | 5 | 256 | | | 9,579 | 22,495 |
| 14. Tailleurs de pierres | 24 32 33 | 24 42 | 117 | 1,344 | 4 | 1,344 | 1,245 | | 1,245 | 24 | 961 | 7 | 287 | 1 | 96 | | 15,256 |
| 15. Ouvriers du textile | | 38 | 56 | 3,983 | 2564 | 6,547 | 1,707 | | 2,989 | 24 | 5,840 | 8 | 607 | 1 | 100 | 10,931 | 25,071 |
| 16. Typographes | 1 | 6 | 17 | | | 125 | 80 | | 80 | 1 | 125 | _ | - | - | | | |
| 17. Ouvriers horlogers | 14 20 | 8 | $\frac{32}{204}$ | | 552 | 1,423 1,738 | 871 919 | 552 | 1,423 | 8 12 | 973 | | 450 | | - | 4,960 | 14,133 |
| I The state of the | | | | | | | TANK TO SEE | 0000 | 919 | Land Committee | -1.566 | 0.000 | 172 | Section 1 | _ | 2,407 | 4,789 |
| 1911 Total | 369 | 392 | 4170 | 35,815 | 3978 | 39,793 | 25,206 | 2223 | 27,429 | 283 | 35,773 | 79 | 3735 | 6 | 285 | 55,870 | 177,002 |
| 1910 » | 326 | 398 | 2488 | 27,332 | 656 | 36,184 | 19,515 | 275 | 19,780 | 247 | 28,972 | 78 | 5796 | 11 | 1655] | 133,065 | 551,981 |

rations expliquent le nombre considérable de mouvements de salaire, d'établissements et d'ouvriers engagés dans ces mouvements.

A l'exception de cinq, les fédérations affiliées à l'Union syndicale durent soutenir bien plus de mouvements de salaire en 1911 qu'en 1910. Au total des chiffres comparés, la différence ne paraît pas très importante, du moins pour autant qu'il ne s'agit que des mouvements de salaire.

Par contre, de grands changements sont à constater dans les chiffres concernant le nombre des grèves et des lock-outs, le nombre des ouvriers y participant et des jours de travail perdus par suite de grèves ou de lock-outs. Les sommes versées en 1910 et 1911 par les différentes fédérations pour soutenir les ouvriers engagés dans les luttes économiques accusent également des différences considérables. Dans notre précédent rapport, nous avons déjà expliqué pourquoi, d'une année à l'autre, il y avait des changements aussi considérables à constater sur le domaine des mouvements de salaire. Pour cette fois-ci, il suffit de rappeler la bonne marche des affaires durant toute l'année 1911, pendant qu'au premier semestre de l'année 1910 la conjoncture ne fut pas brillante. La situation économique favorable de l'année 1911 aura sans doute contribué à décider certains entrepreneurs à accorder quelques concessions à leurs ouvriers, avant que ces derniers partent en grève. Par contre, les longues luttes soutenues en 1910 par les ouvriers brasseurs, les monteurs de boîtes et les ouvriers sur métaux, luttes dont le résultat paraissait peu proportionné aux sacrifices énormes imposés aux syndicats et aux participants, auront contribué à faire réfléchir mûrement les comités des fédérations syndicales et les ouvriers engagés dans un mouvement de salaire avant de décider une grève.

Le tableau b donne un aperçu général des sommes versées par les différentes fédérations pendant les derniers six ans (1906 à 1911). Les comparaisons données au tableau b nous permettent de constater que l'année 1910 fut une année de luttes économiques, une année de sacrifices pour la majeure partie de nos fédérations syndicales, comme on n'en vit rarement auparavant. Il est vrai que les fédérations des ouvriers sur bois et celle des travailleurs de l'industrie textile ont été plus fortement engagées en 1908, mais, au point de vue du résultat d'ensemble, notre première observation est juste.

Si, en 1911 et en proportion au nombre des adhérents, les fédérations des ouvriers sur métaux, des tailleurs et des ouvriers sur bois ont dû sacrifier les plus fortes sommes, nous constatons que, pendant la période des six ans (1906 à 1911), les

Dépenses des fédérations syndicales suisses pour grèves et lock-outs dans les années 1906 à 1911.

| Tab. b. Fédérations | 1906 | 1907 | 1908 | 1909 | 1910 | 1911 | Total |
|--|--|---------|--|--|---|---|--|
| | Fr. | Fr. | Fr. | Fr. | Fr. | Fr. | Fr. |
| 1. Relieurs 2. Coiffeurs 3. Ouvriers des communes et de l'Etat. 4. Ouvriers du transport. 5. Ouvriers auxiliaires des arts graphiques 6. Ouvriers sur bois 7. Chapeliers. 8. Ouvriers de l'alimentation 9. Ouvriers sur cuir 10. Lithographes. 11. Personnel des locomotives 12. Peintres et plâtriers 13. Maçons et manœuvres 14. Ouvriers sur métaux. 15. Tailleurs d'habits 16. Tailleurs de pierres 17. Ouvriers du textile 18. Ouvr. des entreprises de transport (U.O.S.T.) 19. Typographes. 20. Ouvriers horlogers 21. Charpentiers | 276 175 759 — 57,504 410 17,524 3,836 5,658 — 24,718 — 85,796 6,900 7,686 2,490 — 6,120 59,310 15,330 | 510 | 405 1,613 1,030 57 81,212 260 15,990 1,175 3,452 | 256 130 1,110 — 194 23,765 12 2,904 701 5,463 — 8,949 22,824 31,386 395 5,112 4,108 — 412 61,597 5,483 | 20 50 1,909 25,116 151,979 10,843 3,264 42,229 13,156 113,253 32,264 2,871 525 942 156,128 549 | 187 100 614 593 35 55,485 100 4,721 2,083 1,170 — 6,216 634 16,069 22,515 14,106 25,867 — 54,849 5,130 | 1,655 1,978 4,414 2,559 329 312,245 782 212,935 19,390 22,080 — 147,720 79,392 457,846 107,787 40,093 130,593 — 8,438 391,514 40,453 |
| Total | 294,492 | 376,731 | 370,697 | 174,801 | 555,098 | 210,384 | 1,982,203 |

Résultats principaux des mouvements de l'année 1911.

| Tab. c. | | uction | des h | eures de 1 | travail | Augmentation de salaire | | | | | | Résultats fixés au moyen d'une convention | | |
|------------------------------------|-------------------|-----------------------------------|---------------------------|----------------------------------|------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|---------------------------|----------------------------------|----------------------|-------------------|---|---------------------------|--|
| Fédérations | Nombre des cas | Nombre des entre- prises | Nombre des ouvriers | Par ouvrier et par semaine | Total des heures par semaine | Nombre des cas | Nombre des entre- prises | Nombre des ouvriers | Par ouvrier et par semaine | Total par semaine | Nombre des cas | Nombre des entre- prises | Nombre des ouvriers | |
| | | | | | | | | | Fr. | Fr. | | | | |
| 1. Relieurs | 4 | 14 | 107 | 2,6 | 278 | 6 | 16 | 181 | 1.98 | 358 | 3 | 11 | 146 | |
| 2. Ouvr.d. communes et d. l'Etat | | 6 | _ | | | | | | <u> </u> | | 3 | 9 | 685 | |
| 3. Ouvriers du transport | 2 | 18 | 94 | 8,3 | 784 | 4 | 20 | 163 | 3.80 | 619 | 4 | 37 | 193 | |
| 4. Ouv. auxiliaires d. arts graph. | <u> </u> | | <u></u> | | | 1 | 1 | 450 | 1.20 | 540 | | 125 | | |
| 5. Ouvriers sur bois | 28 | 320 | 2618 | 2,4 | 6,347 | 28 | 323 | 2741 | 2.21 | 6,062 | 24 | 244 | 2145 | |
| 6. Ouvriers de l'alimentation. | | _ | 122 | 2,6 | 320 | | | 610 | 1.76 | 1,091 | 25 | 80 | 504 | |
| 7. Ouvriers sur cuir | 8 | 240 | 665 | 2,3 | 1,516 | 16 | 444 | 957 | 2.69 | 2,579 | 10 | 414 | 790 | |
| 8. Lithographes | 1 | 110 | 735 | 1,5 | 1,103 | - | <u> </u> | | | | 1 | 110 | 735 | |
| 9. Peintres et plâtriers | 3 | 13 | 123 | 1,6 | 202 | •4 | 63 | 323 | 2.95 | 954 | 1 | 2 | 20 | |
| 10. Ouvriers sur métaux | 20 | 370 | 2222 | 1,7 | 3,770 | 43 | 604 | 3880 | 1.19 | 4,636 | 24 | 684 | 2855 | |
| 11. Tailleurs d'habits | 3 | 50 | 150 | 2,7 | 410 | 8 | 65 | 153 | | . | 22 | 100 | 600 | |
| 12. Tailleurs de pierres | 2 | 2 | 56 | 6 | 336 | 26 | 98 | 855 | 3.15 | 2,701 | 15 | 67 | 693 | |
| 13. Ouvriers du textile | 2 | 2 | 34 | 1,5 | 51 | 12 | 14 | 776 | 1.14 | 884 | 2 | 2 | 34 | |
| 14. Typographes | 1 | 17 | 125 | 1 | 125 | 1 | 17 | 125 | 4.— | 500 | 1 | 17 | 125 | |
| 15. Ouvriers horlogers | | <u> </u> | - | | | 7 | 23 | 826 | 3.40 | 2,808 | 13 | 30 | 1055 | |
| 16. Charpentiers | 4 | | 284 | 2,3 | 640 | 18 | | 1486 | 1.40 | 2,075 | 4 | 36 | 284 | |
| 1911 Total | 78 | 1156 | 7335 | 2,2 | 15,882 | 174 | 1688 | 13526 | 1.91 | 25,807 | 152 | 1843 | 1086 | |
| 1910 | 62 | 1148 | 7359 | | 17,446 | 186 | 1517 | 16748 | | 33,150 | 105 | | | |

fédérations des travailleurs de l'alimentation, des tailleurs et des ouvriers sur bois ont fait les plus grands sacrifices en ce qui concerne les sommes totales dépensées pour secours de grève.

Il ne suffit pas cependant de connaître le nombre des mouvements, leur extension, le nombre des participants et la somme des sacrifices financiers faits en faveur des grévistes ou des victimes d'un lock-out, pour pouvoir juger de la valeur d'une organisation syndicale.

Ce qui nous semble tout aussi important que les réponses sur les questions mentionnées ici, c'est de connaître les résultats immédiats, l'effet direct des mouvements de salaire. Il s'agit de s'orienter aussi sur ce qui a été obtenu en échange des sacrifices consentis par nos organisations syndicales. Quelle était l'influence des mouvements de salaire, des luttes économiques sur les conditions de travail et d'existence des ouvriers? Voilà la question qui nous paraît aussi importante que toutes celles auxquelles nous avons déjà répondu.

Les indications contenues au tableau c, sans être complètes, mettront cependant nos lecteurs dans la possibilité de se former un jugement sur la capacité de lutte des différentes fédérations syn-

dicales.

D'après notre comparaison, les ouvriers sur bois auraient obtenu les résultats les plus appréciables par leurs mouvements de salaire; cela autant au point de vue de la réduction de la journée de travail qu'à celui des augmentations de salaire. Le même fait est à constater pour l'année 1911.

Quant au nombre des contrats de travail conclus, la fédération des ouvriers sur métaux et les fédérations des travailleurs de l'industrie horlogère et des ouvriers lithographes suivent la fédération des ouvriers sur bois. La fédération des ouvriers de l'alimentation a, elle aussi, conclu un nombre respectable de contrats de travail, en 1911.

Malheureusement, il reste certaines fédérations qui ne se donnent pas la peine d'enregistrer les résultats des mouvements et conflits qu'elles soutiennent. Nous avons déjà fait ressortir l'urgence qu'il y a de remédier à ce mal de pure négligence. Pour cette fois, nous nous en tiendrons à la déclaration que tous ceux qui prennent au sérieux le mouvement syndical, ressentiront un besoin urgent à obtenir un aperçu général sur les résultats des mouvements et des luttes soutenus par les organisations syndicales. Ils comprendront aisément que nous ne pouvons donner un aperçu général complet qu'à la condition que tous les comités centraux prennent les dispositions nécessaires à l'enregistrement consciencieux et régulier de tous les mouvements de salaire, de leur extension, de leur marche et de leurs résultats. Quant aux comités centraux ou aux comités de section qui ne savent pas comment s'y prendre pour établir un contrôle régulier ou des rapports précis sur les mouvements de salaire dans leur propre fédération, nous sommes à leur disposition pour fournir tous les renseignements et conseils dont ils pourraient avoir besoin.

Il va sans dire que nous ne pouvons pas entrer en discussion sur les différents mouvements. Nous devons renvoyer à la lecture des rapports ou des journaux des syndicats, les personnes qui s'y intéressent particulièrement. Par contre, dans notre prochain rapport, nous essayerons d'ajouter aux tableaux comparatifs publiés jusqu'ici un nouveau genre de tableau statistique présentant les chiffres concernant les mouvements de salaire groupés par profession et par localité. Cette méthode nous paraît très utile, puisqu'elle permettra à nos lecteurs de s'orienter au sujet des professions et des localités ayant les plus fortes secousses à supporter dans la lutte économique.

Courants réactionnaires et protection du travail.

Quand la bourgeoisie et les autorités bourgeoises voient le prolétariat résolu à se faire droit lui-même, quand le flot du mouvement syndical et socialiste, poussé par des événements extraordinaires, monte avec une rapidité et une énergie inquiétante et, enfin, lorsque les colères du peuple travailleur contre l'exploitation et l'oppression subies menacent de troubler sérieusement la quiétude des bourgeois rassasiés, alors on parle de la réalisation de réformes sociales.

Bien entendu, nos bons bourgeois, même ceux qui veulent sincèrement collaborer à une œuvre de réforme pour calmer le peu de conscience qui reste dans ce milieu, n'entendent par réformes sociales que des mesures destinées à adoucir et non pas à faire disparaître l'exploitation de l'homme par l'homme. La majeure partie des bourgeois ne demandent aux réformes sociales qu'un seul effet: celui de dévier le mouvement ouvrier de son but final, de retarder le plus possible la révolution sociale.

Si, malgré cela, les socialistes et les militants des organisations syndicales, du moins ceux des pays anglo-saxons, sont en principe pour les réformes et s'efforcent de concentrer les efforts du prolétariat sur une action promettant d'aboutir à des réformes plus ou moins appréciables, c'est pour deux raisons principales.

D'abord, il n'y a pas, dans cette société, que des bourgeois ou des capitalistes et des prolétaires. Certes, le procès de l'expropriation des petits par les grands se poursuit, mais moins rapidement et d'une façon moins absolue que ne se l'imaginent les camarades dont la conception se base principalement sur les théories plus ou moins abstraites.

Surtout dans les pays dont la constitution géologique, le développement historique et les institutions politiques ne permettent pas au capitalisme de se développer immédiatement dans toute sa rigueur et dans tous les domaines de la vie économique, comme c'est le cas pour la Suisse et la France, par exemple, la petite propriété se maintient pendant très longtemps. De ce fait, il y a des classes intermédiaires, paysans, artisans, petits commerçants, qui ne peuvent être rangés parmi les capitalistes proprement dits et encore moins parmi les prolétaires. Tant que cette classe d'intermédiaires est aussi forte qu'en Suisse, il ne faut